



## **La mine verte n'est pas encore mûre : les associations quittent la table**

Charbon, uranium ou minerai, le sous-sol français recèle des ressources dont la France a su tirer profit jusque dans les années 2000. Aujourd'hui les stigmates de ces exploitations sont importants. Mais alors que la France peine encore à panser les plaies de ce glorieux passé minier, on lui offre un peu de sel : la relance de l'extraction de minerais est en marche.

### **Un passé qui a laissé des traces indélébiles**

Au cours des siècles, les conditions d'exploitations ont évolué, les gisements disponibles étaient de plus en plus profonds et les cours des métaux de plus en plus bas ont contribué à l'effondrement de la rentabilité de la mine française.

La grandeur minière française s'est éteinte à petit feu, laissant des sites hautement pollués derrière elle. Impacts sanitaires et pollutions graves marquent aujourd'hui le paysage de ces territoires sinistrés.

### **L'Etat ravive la flamme : attention au coup de grisou**

Depuis quelques années, le cours de certains métaux remonte et les industriels européens s'activent pour essayer de diversifier leurs sources d'approvisionnement. L'Union Européenne finance activement des programmes de recherche et le sous-sol français, en mer comme sur terre, recommence à scintiller aux yeux des investisseurs. Cette nouvelle opportunité économique intervient cependant dans un contexte juridique très flou : la réforme du code minier est embourbée, les premiers permis d'exploration ont été délivrés, et les investisseurs souhaitent commencer la prospection le plus rapidement possible.

Pour FNE et Ingénieurs sans frontières - Systèmes Extractifs et Environnements (SystExt), la démarche est totalement contre-productive. Si l'Etat ne veut pas se confronter à une levée de boucliers dans les territoires concernés, il doit construire un cadre juridique stable, qui intègre les préoccupations environnementales et sociales tout au long de la vie de la mine.

### **L'arme secrète de l'Etat : une charte volontaire**

Le ministère de l'économie a initié la rédaction d'une charte dite « mine responsable » par laquelle les exploitants s'engagent à être vertueux.

Cette charte est censée être plus contraignante que les normes obligatoires, et organiser une concertation forte avec les acteurs locaux. L'idée est louable, mais il faudrait alors l'intégrer dans le Code minier, et arrêter de délivrer des permis d'exploration dans la plus grande opacité !

Une méthode d'élaboration floue, des objectifs imprécis, un calendrier à marche forcée nous ont échaudés, nous refusons de perdre plus de temps dans le groupe de travail sur la mine responsable.

Pour Denez L'Hostis, président de FNE : « nous avons trop souffert de l'exploitation minière pour laisser l'encadrement de cette activité à une simple charte volontaire. Si l'exploitation reprend, elle devra gérer les passifs environnementaux et sanitaires, et anticiper ses propres impacts. La mine a laissé un traumatisme que les Français ne sont pas prêts d'oublier ».

Contacts Presse :

Solène Demonet, Coordinatrice du réseau Risques et Impacts Industriels

France Nature Environnement : 01 44 08 77 87

Thibaud Saint Aubin,

Secrétaire

Ingénieurs sans frontières - SystExt : 06 03 19 54 56

[contact@isf-systext.fr](mailto:contact@isf-systext.fr)